



Bulletin d'adhésion 2025

Nous rappelons à nos adhérents et amis que le règlement des cotisations (20 € par famille, 96 € membres bienfaiteurs) s'effectue en début d'année civile...

Même si vous êtes déjà adhérents, merci de compléter ce document et de le transmettre par la poste avec votre règlement (**Le Solher Mairie 34330 Le Soulié**).

Vous pouvez également envoyer ces informations par courriel (lesolher@lesolher.fr).

NOM :

PRÉNOM* :

Adresse postale :
.....

Adresse de courriel :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

(* Préciser le prénom de M. et Mme)